



26 Sep 2025 -15:45

Appartient à [Conseil des ministres du 26 septembre 2025](#)

Régie des bâtiments : relogement de la Justice de paix de Kontich

Sur proposition de la ministre chargée de la Gestion immobilière de l'Etat Vanessa Matz, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prise en location d'un bâtiment et la vente du bâtiment actuel, pour la Justice de paix de Kontich.

Le bâtiment administratif qui héberge la Justice de paix de Kontich n'est pas adapté aux normes actuelles pour une Justice de paix moderne. En raison de l'ampleur de la rénovation et des coûts de rénovation élevés, la Régie des bâtiments est d'avis qu'il convient plutôt de chercher un nouvel hébergement pour la Justice de paix.

Le Conseil des ministres approuvé dès lors la prise en location d'un bâtiment sis Antwerpsesteenweg 62, via la conclusion d'un nouveau contrat de location avec la commune de Kontich, et la vente du site actuel (Mechelsesteenweg 83/85) à la commune de Kontich, après le relogement de la Justice de paix dans le bâtiment loué.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation
publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction
publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique
et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
<https://matz.belgium.be>
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be

